

RÈGLEMENT DE PARTICIPATION (Catégorie MINI)

I - Durée des Parties

Les trois (3) premiers quarts se jouent en deux temps : deux (2) X quatre (4) minutes à temps continu. Le 4e quart est d'une durée de huit (8) minutes en temps continu. Toutefois, les deux (2) dernières minutes du 4e quart se jouent à temps arrêté. Lors d'une période à temps continu, le chronomètre ne s'arrête que durant les temps morts et les lancers francs.

Le chronomètre des 24 secondes sera en vigueur pour les Finales.

Un (1) temps mort est accordé par équipe à la première demie et deux (2) temps morts sont accordés par équipe à la deuxième demie. Les temps morts durent une (1) minute. En cas de prolongation, un temps mort supplémentaire par équipe est accordé.

II- Nombre minimum de joueurs inscrits

Le nombre minimum de joueurs en uniforme inscrits et prêts à débiter le match est de **8** par équipe.

Une équipe comptant **MOINS de 8** joueurs **PERD AUTOMATIQUEMENT LE MATCH PAR FORFAIT (à moins d'une autorisation spécifique par le responsable du tournoi)**

LORSQUE LES DEUX ÉQUIPES N'ONT PAS UN NOMBRE ÉGAL DE JOUEURS EN UNIFORME, LE NOMBRE MINIMUM DE JOUEURS DEVANT PARTICIPER AU MATCH CORRESPOND AU NOMBRE DE JOUEURS DE L'ÉQUIPE QUI EN COMPTE LE MOINS À SA DISPOSITION, AU DÉBUT DU MATCH.

III- Substitution

Lors des trois premiers quarts, les changements se font toutes les quatre (4) minutes. Lors du quatrième quart et des prolongations s'il y a lieu, les changements peuvent être effectués lors des arrêts de jeu. Lors des trois premiers quarts, avant que la partie ne reprenne, les joueurs doivent s'aligner de chaque côté et dos à la table de marque afin que le marqueur prenne en note leurs numéros.

IV- Participation maximale

Aucun joueur ne peut prendre part à plus de deux quarts ou quatre demi-quarts, au cours des trois premiers quarts.

V- Participation minimale

Tout joueur doit participer activement à l'équivalent d'un quart complet ou deux demi-quarts au cours des trois premiers quarts d'un match.